CPR EUROLAND PREMIUM ESG - F

FR0011052828

DIVERSIFIÉ - EUROPE

30/09/2022

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 15/06/2011
Forme juridique : FCP de droit français
Directive : UCITS IV
Classification AMF : Non applicable
Indice Reference :
MSCI EMU (dividendes nets réinvestis)
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation
Code ISIN : FR0011052828
Code Bloomberg : CPRELPF FP
Durée minimum de placement recommandé :
> à 5 ans
Echelle de risque (selon DICI) :

A risque plus faible — A risque plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 147 402,67 (EUR)
Actif géré : 93,05 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration France

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 12:00
VL d'éxécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
J+1 / J+1
Minimum 1ère souscription : 500000 Euros
Minimum souscription suivante :
1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
5,00% / 0,00%
Frais de gestion annuels (max) : 0,35%
Commission de surperformance : Non

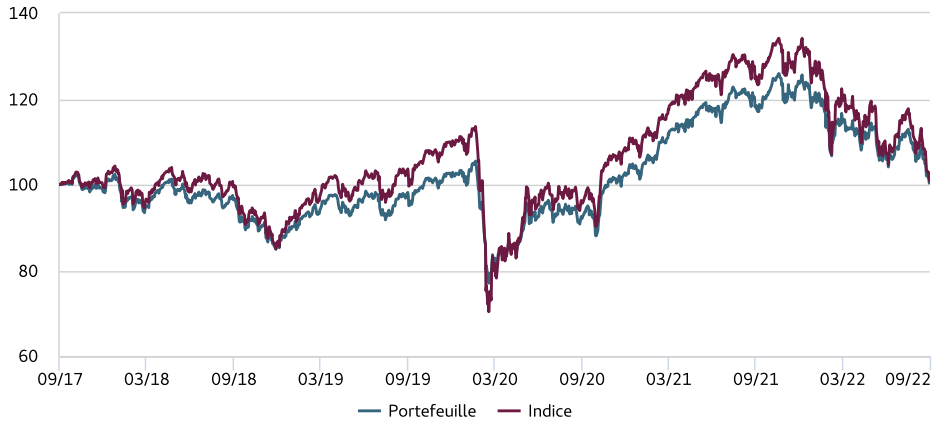
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

CPR Euroland Premium est un fonds diversifié combinant exposition aux actions de la zone euro et stratégies optionnelles de façon à réduire l'impact des risques extrêmes de marché à la baisse. Il vise un couple de rendement-risque attractif sur le cycle actions, notamment par une réduction notable des mesures de risques telles que la perte maximale ou la volatilité, et la réduction du capital requis face à la détention d'actions dans la directive solvabilité II (par rapport à une approche traditionnelle).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) [1]

Depuis le	Depuis le 31/12/2021	1 mois 31/08/2022	3 mois 30/06/2022	1 an 30/09/2021	3 ans 30/09/2019	5 ans 29/09/2017	Depuis le 15/06/2011
Portefeuille	**-18,12%**	**-4,92%**	**-4,40%**	**-14,18%**	**1,03%**	**0,25%**	**3,49%**
Indice	-22,35%	-6,31%	-4,52%	-17,96%	-0,45%	0,45%	4,92%
Ecart	**4,23%**	**1,40%**	**0,12%**	**3,79%**	**1,48%**	**-0,20%**	**-1,43%**

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES MENSUELLES SUR 12 MOIS GLISSANTS

Année	Nov 2021	Dec 2021	Jan 2022	Fev 2022	Mar 2022	Avr 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juil 2022	Août 2022	Sept 2022	YTD 2022
Portefeuille	**-2,32%**	**3,86%**	**-2,68%**	**-4,14%**	**-0,72%**	**-1,22%**	**0,21%**	**-6,58%**	**4,80%**	**-4,06%**	**-4,92%**	**-18,12%**
Indice	-3,29%	4,93%	-3,48%	-5,23%	-0,70%	-1,93%	0,56%	-9,20%	7,31%	-5,03%	-6,31%	-22,35%
Ecart	**0,97%**	**-1,08%**	**0,80%**	**1,10%**	**-0,02%**	**0,71%**	**-0,35%**	**2,62%**	**-2,51%**	**0,97%**	**1,40%**	**4,23%**

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	**21,11%**	**0,34%**	**17,82%**	**-12,16%**	**8,10%**
Indice	**22,16%**	**-1,02%**	**25,47%**	**-12,71%**	**12,49%**
Ecart	**-1,05%**	**1,36%**	**-7,65%**	**0,54%**	**-4,39%**

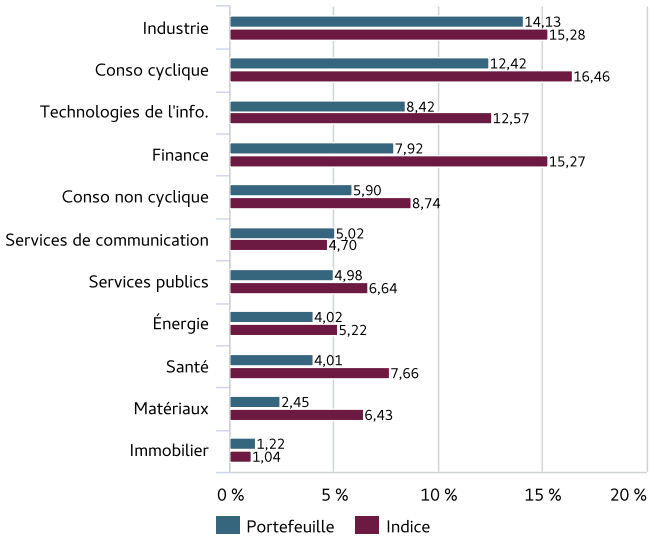
ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	**13,81%**	**17,29%**	**15,09%**	**15,12%**
Volatilité de l'indice	18,88%	24,89%	21,03%	19,91%
Ratio d'information	**0,77**	**0,17**	**-0,01**	**-0,25**
Tracking Error ex-post	5,46%	9,02%	7,18%	5,77%

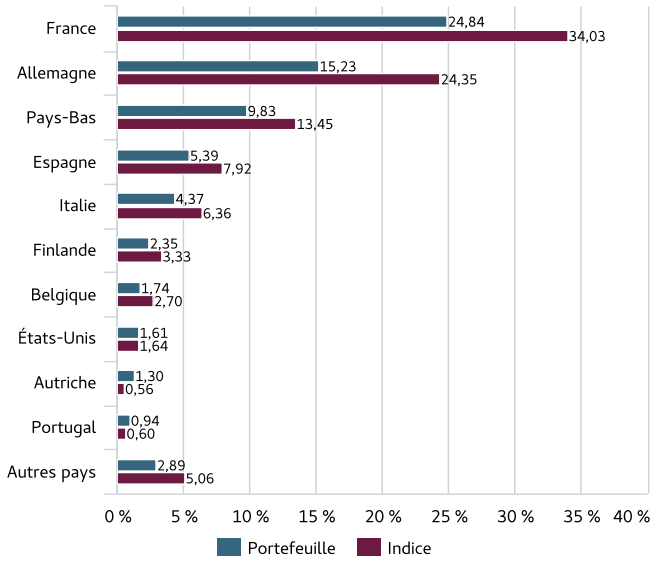
Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE (Source : Groupe Amundi) *



REPARTITION GEOGRAPHIQUE (Source : Groupe Amundi)



* En pourcentage de l'actif

RATIOS D'ANALYSE (Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Cap. boursière moy. (Mds €)	68,16	64,15
% Moyenne + Petite capitalisation	34,29	31,19
% Grande capitalisation	65,71	68,81
PER annuel anticipé	9,44	10,02
Prix sur actif net	1,48	1,33
Prix sur cashflow	6,26	6,97
Taux de rendement (en %)	4,11	3,89
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	8,59	9,94
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	5,62	5,60
Nombre d'émetteurs (hors liquidités)		148
Liquidités en % de l'actif		1,28%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
LVMH MOET HENNESSY	Conso cyclique	5,06%	0,58%
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	4,67%	0,02%
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	3,39%	0,28%
L OREAL	Conso non cyclique	2,87%	0,80%
SAP SE	Technologies de l'info.	2,31%	0,04%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	2,29%	0,77%
SANOFI	Santé	2,18%	-0,17%
SIEMENS AG-REG	Industrie	1,93%	-0,06%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	1,74%	0,10%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	1,53%	-0,08%

Hors OPC

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseil habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et, n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Données à caractère indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INVESTIR, C'EST AUSSI AGIR

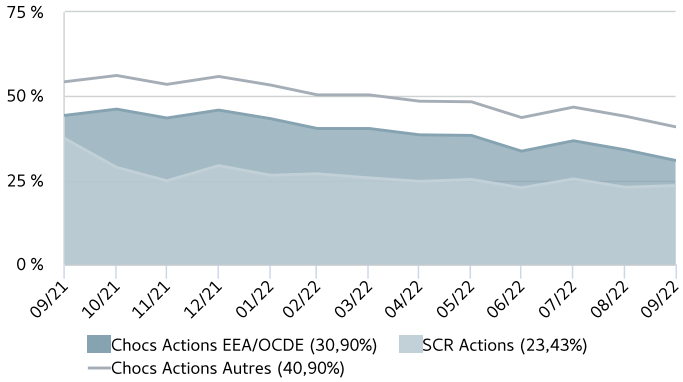
CPR EUROLAND PREMIUM ESG - F

30/09/2022

REPORTING SOLVABILITE II

Le SCR (pour Solvency Capital Requirement) représente le capital réglementaire que les assureurs doivent détenir sous Solvabilité II pour faire face à l'ensemble des risques portés par leur bilan. En particulier, le **SCR Marché** est le module permettant de couvrir les chocs sur les facteurs de risque de marché, à l'actif et au passif.
Dans le présent document, nous nous plaçons à l'échelle du fonds, et nous qualifions de **SCR Marché** l'impact des chocs de marché sur la valorisation du portefeuille. Nous calculons chaque mois ce SCR Marché selon la **formule standard** fournie par l'EIOPA*, en fonction de la composition du fonds. Les composantes du SCR Marché présentées ici, en pourcentage de l'actif net, concernent uniquement les **risques de marché** (actions, taux, crédit, change), hors concentration et avant absorption par le passif. Elles sont donc uniquement **indicatives** et visent à donner un ordre de grandeur.
La méthodologie appliquée figure au verso.

Evolution du SCR Actions type 1 du fonds en comparaison avec le choc actions réglementaire



Le choc actions est déterminé par la **méthodologie de l'EIOPA*** : il est la somme d'un **choc fixe** et d'un **ajustement symétrique**. Le choc fixe **dépend de l'émetteur** : s'il appartient à la zone OCDE/EEA, les actions sont dites « Type 1 », avec un choc action fixe de 39% ; sinon, les actions sont dites « Type 2 », avec un choc fixe de 49%. L'ajustement symétrique, compris entre -10% et +10%, est fonction de l'évolution d'un **indice composite** dont la méthodologie de calcul est donnée par l'EIOPA*.

*EIOPA : European Insurance and Occupational Pensions Authority

Composantes du SCR Marché du fonds

SCR Actions

SCR Actions Type 1	**23,43%**
SCR Actions	**23,43%**

SCR Taux

SCR Taux Up	**0,28%**
SCR Taux Down	**-0,32%**

SCR Crédit

SCR Crédit	**0,04%**

SCR Change

SCR Change	**0,11%**

SCR Marché agrégé au niveau du fonds

SCR Marché	23,48%
SCR Marché Up	23,48%
SCR Marché Down	23,48%

Source : données comptables

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseil habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et, n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Données à caractère indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INVESTIR, C'EST AUSSI AGIR

METHODOLOGIE DE CALCUL DU SCR MARCHE

Textes officiels de référence: **Actes Délégués de la Commission Européenne - Octobre 2014, amendés le 30 septembre 2015**

APPLICATION DES CHOCS DE L'EIOPA EN FORMULE STANDARD

- A l'échelle d'un fonds, le **SCR Marché** est calculé en appliquant les chocs réglementaires de la **formule standard de l'EIOPA** aux différents facteurs de risque de marché. Les chocs appliqués sont calibrés de façon à refléter une VaR 1 an 99.5%.
- Le SCR Marché du fonds quantifie **l'impact des chocs** sur sa valorisation et est exprimé en pourcentage de son actif net. En pratique, il est obtenu en agrégeant les différentes composantes du SCR Marché de chacun de ses constituants, en fonction de leur poids.
  - Notre calcul prend en compte les positions hors bilan affectées à la **couverture** visant à réduire le SCR Marché, conformément à la section « Techniques d'atténuation du risque » de la réglementation (maturité des couvertures, risque de base, etc.).
  - Nous appliquons au maximum le **principe de transparence** en désempilant les fonds internes.

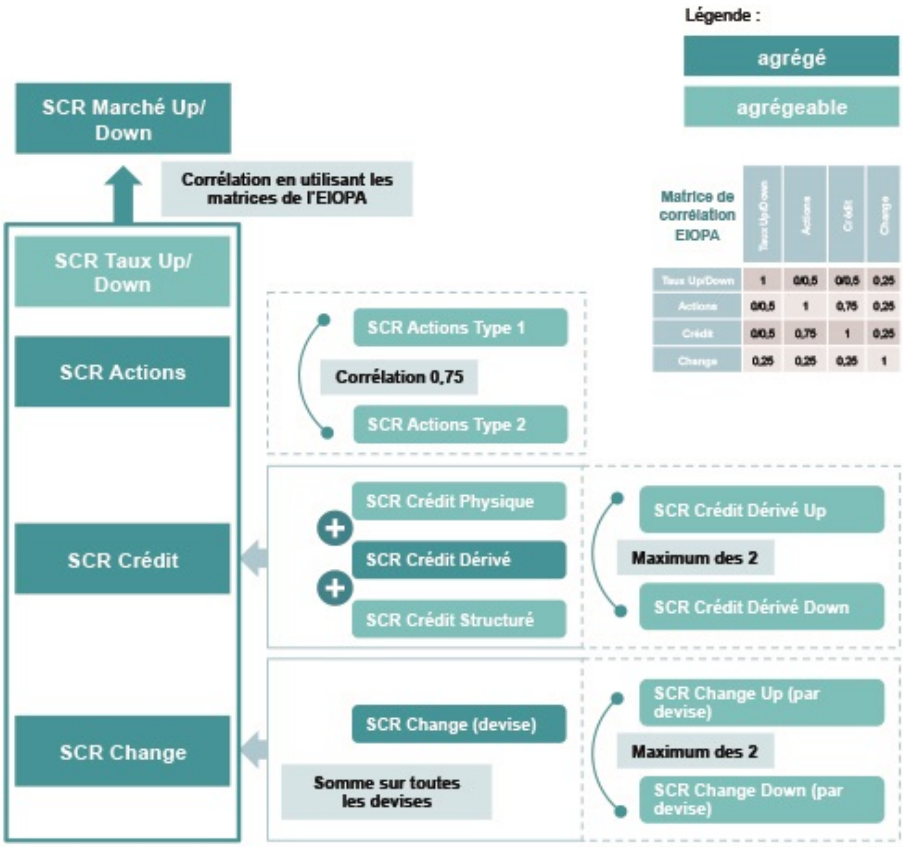
Le **SCR Marché** correspond au maximum des SCR Marché Up et Down, qui s'obtiennent par corrélation matricielle de leurs différentes composantes.
Ici, on fournit un SCR Marché sans prise en compte du SCR Concentration, non agrégeable entre les différentes positions de l'assureur.
Les composantes du SCR Marché, détaillées ci-dessous, correspondent à l'impact des différents chocs sur la valorisation du fonds.

Le **SCR Taux Up/Down** représente l'impact d'un choc à la hausse/ à la baisse sur la courbe de taux swap de chaque devise.

Le **SCR Actions Type 1 (resp. Type 2)** représente l'impact d'un choc à la baisse sur le cours des actions de type 1 (resp. Type 2).

Le **SCR Crédit** représente l'impact de chocs sur les courbes de spreads de crédit, en fonction du rating et de la sensibilité :
- à la hausse pour le crédit dérivé
- à la hausse ou à la baisse pour le crédit physique ou structuré

Le **SCR Change Up (resp. Down)** représente l'impact d'un choc à la hausse (resp. baisse) sur chaque parité de change contre la devise de l'assureur.



EN PRATIQUE

Nous calculons les SCR Marché des instruments, puis des fonds, à l'aide d'un outil propriétaire.
Afin de quantifier précisément les composantes du SCR Marché, nous revalorisons chaque instrument, dans la mesure du possible, avant et après application des chocs. Lorsque la revalorisation n'est pas possible, nous utilisons une approximation à l'aide de l'exposition de l'instrument aux différents facteurs de risque. Enfin, en dernier recours, les instruments sont forfaitisés.

Revalorisation précise pour les instruments détenus en direct ou en transparence

Chaque instrument est valorisé avant et après application des chocs extrêmes, ce qui permet de tenir compte des profils non-linéaires de certains instruments.

Exemples : les options vanilles, les obligations dont les titres convertibles, les futures de taux, etc

Si la revalorisation n'est pas possible :

Approximation à l'aide des expositions aux différents facteurs de risque (à l'ordre 1, voire à l'ordre 2)
Le calcul est effectué à partir des expositions de l'instrument à chaque facteur de risque, lorsqu'elles sont disponibles.
Exemples : les composantes du SCR Marché des ETF et swaps de performance sont calculés à partir des expositions de l'indice sous-jacent.

Sinon, en dernier recours :

Application d'un forfait
En dernier recours, un choc maximal forfaitaire (choc actions Type 2) est appliqué. Il est compris entre 39% et 59% en fonction de l'ajustement symétrique.
Exemples : les fonds externes non transparisés sont forfaitisés.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseil habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et, n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Données à caractère indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INVESTIR, C'EST AUSSI AGIR

CPR EUROLAND PREMIUM ESG - F

30/09/2022

Equipe de gestion



Malik Haddouk

Responsable de l'équipe Multi-Asset,



Esther Dreyfuss

Gérant de portefeuille



Julien Levy Kern

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Actions :

Performance négative des marchés au cours du mois de septembre pour le second mois consécutif. Les marchés sont pénalisés par la détérioration de l'environnement macro-économique et géopolitique. Les craintes d'un ralentissement de l'activité économique se sont intensifiées après la hausse des taux de plusieurs Banques Centrales et la révision en baisse des prévisions de croissance mondiale par l'OCDE.

Les devises européennes ont été fortement sous pression face au dollar : le GBP a perdu -3.9% sur le mois, ce qui porte la baisse depuis la fin mai à -11.4%, et l'EUR a perdu -2.5% pour franchir à la baisse le seuil de la parité (ce qui porte la baisse depuis la fin mai à -8.7%).

Côté Banque Centrale, La BCE a relevé ses taux d'une ampleur inédite de +75bps pour atteindre 1.25%. La Fed a poursuivi l'accélération de sa politique monétaire restrictive en augmentant ses taux de +75 bps pour les porter entre 3.0% et 3.25%. La BoE a également relevé ses taux de +50bps à 2.25% et devrait également augmenter ses taux lors de la prochaine réunion. La BoE rachètera des obligations long terme jusqu'à 5Mds£ par jour jusqu'au 14 octobre pour rétablir la stabilité monétaire.

Sur le front géopolitique, V. Poutine a officialisé l'annexion de 4 régions ukrainiennes alors que l'Ukraine mène des contre-offensives pour récupérer les territoires pris par les Russes. En Italie, le parti Fratelli d'Italia est arrivé en tête des scrutins permettant à Giorgia Meloni de remplacer M. Draghi.

Du côté des secteurs en Europe, les secteurs liés aux matières premières surperforment : métaux et mines (-4.2%) et énergie (-7.1%), grâce à une remontée des prix du pétrole brut durant le mois en anticipation de la potentielle baisse de production de l'OPEP+. Le secteur des services aux collectivité à quant à lui été pénalisé par les mesures prises par les gouvernements pour plafonner les prix de l'électricité.

Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est négatif, avec une contribution positive du secteur de la Santé et du secteur financier, mais une contribution négative du secteur de la Consommation discrétionnaire et des Services de Télécommunication.

L'effet pays est neutre, avec une bonne contribution de l'Irlande et de l'Allemagne, mais une contribution négative du Portugal et de la France.

Nous observons un effet positif de notre multi-facteur Blend, avec une contribution autour de 0.06%, et un effet positif de notre multi-facteur Défensif affichant une contribution de 0.14%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection contribue de 0.48%, le facteur Décote contribue de -0.04%, et le facteur Momentum de bénéfices contribue de 0.04%. L'effet taille de capitalisation a été négatif.

L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Parmi les contributions liées à l'exclusion ESG, on a: InPost (surpondéré, 7.5%) : 0.06%, Bayer (sous-pondéré, -7.4%): 0.04%, Airbus Group (sous-pondéré, -6.4%): 0.04%, ENGIE (sous-pondéré, 0.2%) : -0.03%, Ferrari (sous-pondéré, -0.1%) : -0.03%, UniCredit S.p.A (sous-pondéré, 7.9%): -0.06%, Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A. (sous-pondéré, 4.2%): -0.07%.

Sur le mois, nous étions surpondérés sur le multi-facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatilité.

Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme FinecoBank (surpondéré, 19.4%), Adyen (sous-pondéré, -12.3%), InPost (surpondéré, 7.5%), Cellnex Telecom (sous-pondéré, -17%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (sous-pondéré, 4.2%), UniCredit (sous-pondéré, 7.9%), Plastic Omnium (surpondéré, -25.5%), Ubisoft Entertainment (surpondéré, -35.5%).

Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté ASML Holding, CNH Industrial, Alfen et vendu Henkel, Covestro AG, Flutter Entertainment. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Décote et à une augmentation du facteur Momentum de bénéfices.

Couverture :

- Dans un marché Actions en baisse (MSCI EMU -6.31%), la couverture optionnelle a une contribution positive de 1.1% à la performance sur la période. La volatilité implicite à 15mois est -0.15 pts sur le put 3100 dec 2023.

Globalement sur la partie couverture, la contribution de l'effet Delta (variation du sous-jacent et dividende) est estimée à +1.4% ; la contribution de l'effet Théta (passage du temps) est estimée à -0,2% ; la contribution de l'effet Véga (variation de la volatilité implicite) est estimée à -0.02% ; la contribution à l'effet taux est à -0.1%.

Exposition : L'exposition actions est passée de 73% à 70%.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de taux et de marché, risque de crédit, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseil habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et, n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Données à caractère indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INVESTIR, C'EST AUSSI AGIR

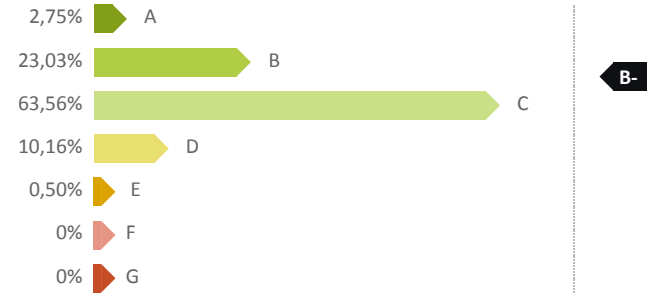
CPR EUROLAND PREMIUM ESG - F

30/09/2022

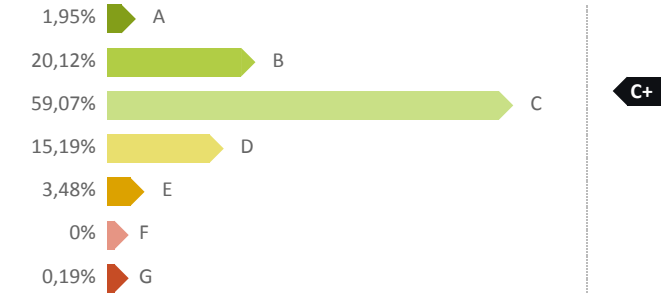
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C+	C+
Social	B-	C+
Gouvernance	C	C-
Note Globale	**B-**	**C+**

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	149
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

[2]Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'IR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'IR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets…
o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…
o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseil habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et, n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Données à caractère indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INVESTIR, C'EST AUSSI AGIR